



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025

Samedi 14 février 2026 au Provençal à Mende

Rappel des objectifs de l'Association

Bilan moral et financier

Élections du Conseil d'administration et du bureau

Projets 2026

Présents :

27 votants dont 6 représentés (pouvoirs).

Christine Guillon, trésorière de l'Association nous informe de la démission du poste de Présidente de Marie-Hélène Ortis pour raison de santé et nous présente le rapport moral et financier de l'exercice 2025.

Bilan moral :

En 2025, l'association « Chœur de Lozère » a poursuivi son objectif de rassembler, sous la Direction de Marie-Claude Chevalier, notre chef de chœur, des passionnés du répertoire lyrique habitant la Lozère en majorité mais aussi l'Aveyron, la Haute-Loire et le Puy de Dôme. Cette formation musicale de qualité, reconnue depuis plus de 30 ans permet d'offrir dans nos territoires ruraux, des concerts de musique classique ou sacrée de très haute qualité.

L'association en 2025 comptait 26 membres, répartis sur les différents registres de chant : soprani, alti, ténors et basses, nous permettant de produire des œuvres de 4 jusqu'à 8 voix.

Pour notre action nous avons bénéficié cette année de subventions de la ville de Mende, du département et de quelques communes Lozériennes. Ces subventions sont utilisées pour les représentations estivales.

Un des fleurons de notre programmation est le concert à la cathédrale de Mende, fin juillet, avec l'Ensemble Polyphonique de Nîmes et l'Ensemble Sinfonietta pour interpréter le « Requiem » de Giuseppe Verdi.

Nous avons organisé comme les autres années le Concours de Chant qui a accueilli une vingtaine de candidats de toute la France, souvent de grande qualité, écoutés et conseillés par un jury professionnel. Ce concours nous permet régulièrement de découvrir et faire évoluer de jeunes amateurs vers une carrière professionnelle, ou simplement de leur donner l'occasion de se produire sur une scène devant un jury. Les lauréats ont le lendemain donné un concert à Mende.

Une nouveauté en 2025 avec la programmation d'une conférence au doux nom de « Chanter d'amour : l'aventure des troubadours » animée par Armand Strubel, spécialiste émérite, bien connu et la participation de Véronique Boyer pour le chant et Sylvie Robert à la vielle les 23 juillet à Cassagnas et 24 à Mende.

Au château de La Chazette à Chanaleilles, en Haute Loire et à Cassagnas nous avons joué l'opérette « Le Pays du Sourire ».

A Florac, Cassagnas et Chasseradès nous avons chanté des extraits du requiem de Verdi et du Gloria de Vivaldi et florilège d'opérettes. Ces concerts pendant les mois d'été, et nos interactions avec le public ont été très appréciés du public local ou en vacances dans le département.

Le Chœur de Lozère était présent cette année encore au Festival de « l'Automne Musical de Nîmes » au mois d'octobre pour interpréter le Requiem de Verdi. Un grand plaisir, l'occasion pour nous tous de partager avec les deux ensembles, chant et instrument, ces moments de communion autour de la musique devant un public averti.

Pour préparer toutes ces prestations, nous avons suivi environ deux répétitions par mois avec Marie Claude Chevalier, cheffe de chœur d'un grand professionnalisme.

Les lieux de répétition sont de plus en plus souvent payants. Cependant il a parfois été difficile de trouver des églises prêtes à nous accueillir, et à la demande de certains membres du clergé, il a fallu parfois adapter le contenu du concert au caractère sacré des lieux et régler une location et assurance.

Nous avons eu le concours de plusieurs solistes professionnels, notamment les voix de Gabriel Rixte et Baptiste Coin, ou celles de Véronique Boyer et de Violeta Paraschiv ainsi que leurs précieux conseils.

Bilan financier :

Sur le plan financier, le compte de résultat provisoire présente au 31 décembre 2025 un très léger bénéfice. Les mouvements financiers pour 2025 concernant les dépenses de fonctionnement sont de montants comparables à ceux de 2024, il n'y a pas de différences significatives dans ces dépenses.

Le grand concert d'été à Mende a demandé beaucoup de ressources vu la nature de l'œuvre produite (Requiem de Verdi), les petits concerts moins coûteux sont en général bénéficiaires.

Les efforts de l'association permettent cette année encore l'équilibre, même fragile. Cependant il serait souhaitable d'augmenter de manière pérenne nos ressources en 2026, pour augmenter en conséquence notre offre de services et prestations envers le public

sans majorer nos prix d'entrée, permettant au plus grand nombre de bénéficier de notre programmation culturelle .

Nous souhaiterions ainsi passer dans une spirale ascendante, en accord avec l'objectif de notre chœur de promouvoir la culture classique dans tous les milieux.

Les cotisations annuelles étaient à 80 euros. Ce montant pourrait être maintenu car il reste incitatif, pour ne pas réserver la formation musicale classique de qualité à une tranche de population, et permettant le renouvellement des adhérents.

Petit rappel : les subventions de la mairie de Mende et du département sont respectivement de 3700 € et 1100 €.

Christine prépare chaque année les dossiers de demandes de subventions, des aides dont nous ne pourrions nous passer. Cette année elle propose de faire une demande supplémentaire au département pour des interventions en Maison de retraite.

Les deux rapports sont soumis au vote des adhérents et acceptés à l'unanimité.

Élections du Conseil d'administration et du bureau

Les élus de l'Association sont renouvelables chaque année. Cinq personnes doivent se porter candidates pour siéger au conseil d'administration, en charge d'élire le bureau composé d'un président(e) et un trésorier(e).

Véronique Boyer

Brigitte Donnadiou

Christine Guillon

Magali Monino : Secrétaire de séance de l'AG, que je remercie pour sa prise de notes

Alexandra Nassivera

Élues à l'unanimité

Sont candidates :

Brigitte Donnadiou et Christine Guillon

Élues à l'unanimité, Présidente et Trésorière

Brigitte prend la parole pour poursuivre l'assemblée générale.

Elle remercie chaleureusement Marie-Hélène pour son investissement sur ce poste et espère que sa santé lui permettra de revenir bientôt ainsi qu'à Hugues.

Elle remercie également Christine d'accepter de rester Trésorière et salue son implication et excellent travail pour le chœur depuis plusieurs années.

Notre reconnaissance va aussi à Marie-Claude qui grâce à son talent et professionnalisme nous aide à découvrir et apprendre des œuvres magnifiques à les partager entre nous et avec le public.

Véronique accepte de poursuivre ses missions pour la communication aux choristes, la presse et le site internet. Elle le fait parfaitement bien et Brigitte la remercie également et rappelle de ne pas la déranger pour les questions autres que celles qui la concernent.

Avant d'aborder divers projets, il est bon de rappeler que nous devons voter le montant des cotisations : Elles resteront inchangées :

80 € pour individuel et 150 € pour les couples

Chaque membre doit s'acquitter de sa cotisation, même si parfois l'on est absent, elle est annuelle et il est important de la régler dans les meilleurs délais à Christine.

En accord avec Marie-Claude nous proposons quelques améliorations pour nos répétitions.

Elles reprendront à 11 h et Marie-Claude confie à Violeta cette heure de vocalises

Marie-Claude nous rejoindra vers midi.

Suite à la demande de certains membres, vous pourrez arriver plutôt vers 10 h et travailler avec Violeta sur certaines reprises ou morceaux qui vous font problème.

Comme indiqué lors de l'Ag, Violeta est intermittente du spectacle et doit travailler, je ferai circuler une enveloppe ou chacun mettra ce qu'il voudra pour cette heure supplémentaire et l'indemniser de ce travail !

Si certains d'entre vous veulent d'autres cours par pupitre ou individuellement qu'ils m'en informent, je ferai des propositions. Alain a répondu favorablement à cette proposition.

Projets 2026 :

Nous avons déjà un certain nombre de dates programmées par Marie-Claude, et communiquées par Véronique.

Monique a fait la réservation de la cathédrale de Mende et la réservation de la Chapelle des Pénitents ,pour le Concours de Chant elle a été faite par Brigitte.

Concerts,à Cassagnas, Ispagnac, Saint Alban (Christine) et Chasseradès à l'étude .

Visite au château de Fournels Véronique et Brigitte iront prochainement sur les lieux.

Le Conseil départemental met à disposition le Domaine de Boisset (Sainte-Enimie) pour organiser des spectacles. Marie-Claude propose d'y chanter une opérette. Brigitte s'est rapprochée de Lozère logistique Scénique, mais ils ne peuvent pas fournir de barnum, ni plancher. Rendez- vous avec Isabelle Darnas, Directrice de la Culture, début mars sur site et voir les possibilités.

Animations en maison de retraite en cours de réflexion.

Pour le Chœur 23/02/2026

Brigitte Donnadiou

